



NOTE DE SYNTHÈSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU mardi 6 février 2024

1. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

- 1.1. Désignation du secrétaire de séance.
- 1.2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2023

2. QUESTIONS PEDAGOGIQUES

- 2.1. Préparation R24, profil des postes
- 2.2. Présentation du document unique
- 2.3. Validation des actions du CESCE
- 2.4. Renouvellement de la section sportive

3. QUESTIONS DIVERSES

- 3.1. Restauration scolaire
- 3.2. Cérémonie de remise des diplômes
- 3.3. Dépose des élèves véhiculés le matin
- 3.4. Salles d'étude

Secrétariat des Conseils d'Administration – Année scolaire 2023-2024

Conseil administration 26 septembre : administration

Conseil administration du 28 novembre :

Ouverture de séance : 18h06

Nombre de présents : 19

(Quorum à 16)

1. QUESTIONS ADMINISTRATIVES

- 1.1. Désignation du secrétaire de séance
MME BRIEND Gaëlle

- 1.2. *Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023*

Il sera demandé au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2023

Echanges :

Vote :

Nombre de votants : 19 contre : abstention : pour : 19

2. QUESTIONS PEDAGOGIQUES

2.1. Préparation R24, profil des postes

Dotation : 991,5 heures dont 259 pour la SEGPA contre 952,5 l'an dernier

4 IMP au lieu de 5,5

Voir tableau distribué

Demande remontée d'ouverture des BMP sous réserve du maintien des 22 classes

Demande de création du poste spécifique avec profil FLS couplé avec le lycée H. Avril pour assurer les heures attribuées pour l'ouverture de l'UPE2A

(unité pédagogique pour élèves allophones nouvellement arrivés)

Echanges :

- Demande des parents d'élèves concernant les besoins horaires en Allemand l'an prochain et du devenir de la matière dans l'établissement.
⇒ Les 9,5 h en allemand demeurent mais seront à répartir différemment si changement en fin d'année.

- Demande de précisions par les enseignants sur le poste UPE2A.

⇒ Le poste sera partagé avec le lycée Henri Avril et aura différentes missions : accueil des élèves allophones, coordination avec les différents enseignements, travail avec les partenariats, « l'école des parents », formation pour adultes éventuellement.

Il est demandé au conseil d'administration de valider la création d'un poste spécifique FLS pour le nouveau dispositif UPE2A

Vote :

Nombre de votants : 21 contre : abstention : pour : 21

2.2. Présentation du document unique

L'adjoint gestionnaire présente la démarche de mise en œuvre du DU et le plan d'actions retenus pour l'année scolaire.

Echanges :

- Demande des parents d'inscrire tous travaux potentiels au plan d'actions
- Évocation des risques liés aux écarts de températures dans les bâtiments (malaises notamment)
⇒ Le Gestionnaire répond que certaines réparations sont hors de la compétence du collège et sont bel et bien signalées depuis longtemps.

Il est demandé au CA de valider ce plan d'actions

Vote :

Nombre de votants : 21 contre : abstention : pour : 21

2.3. Validation des actions du CESCE

La principale présente les grands axes retenus par le CESCE dont les actions s'articulent autour du parcours santé et du parcours éco-citoyen.

1/ La santé mentale avec une volonté d'élargissement des actions déjà présentes. Rédaction d'un projet CNR

2/ La téléphonie et les réseaux sociaux

Importance de s'adresser aussi aux parents. Réflexion autour de la mise en place d'une nuit des écrans. Proposer différents ateliers avec notamment Addiction France et la gendarmerie.

Objectif : déculpabiliser les parents et mieux les accompagner

3/ Le harcèlement

Redéfinir les termes (intimidation / harcèlement)

Améliorer la communication auprès des familles (phare)

Travailler autour du cyber-harcèlement à destination des familles (à voir avec le gendarme Vimont)

Possibilité d'intervenir en école primaire

Echanges :

- Demande d'information des parents de la programmation des différentes actions du CESCE en sixième notamment.
⇒ Le document de programmation des actions CESCE existe déjà pour les 4 niveaux, il est donc convenu qu'il sera publié pour que les parents puissent en prendre connaissance.

Il est demandé au CA de valider ces axes prioritaires

Vote :

Nombre de votants : 21 contre : abstention : pour : 21

2.4. Renouvellement de la section sportive FOOT

Les sections sportives sont accordées aux établissements pour une période de 4 ans à l'issue de laquelle un bilan est fait auprès du rectorat avec la demande éventuelle de renouvellement.

La demande est rédigée.

Echanges :

- Quelques informations complémentaires sont apportées par les enseignants : 19 élèves en section foot cette année, pas de compétition hors académie, les 4^e 3^e sont inscrits dans le cadre de l'AS en section excellence ou établissement.
- Question EDT, l'alignement qu'engendre la section foot posera problème à la rentrée prochaine.

Il est demandé au CA de se prononcer sur le renouvellement de notre section sportive pour les 4 prochaines années.

Vote :

Nombre de votants : 21 contre : abstention : pour : 21

3. QUESTIONS DIVERSES

3.1. Restauration scolaire

Nous avons reçu à nouveau plusieurs remarques et demandes de parents concernant la restauration, par exemple : en termes de quantités à priori trop faibles, notamment en fin de service, en termes de qualité, ou encore en termes de choix (absence de plat végétarien à chaque repas).

Pour assister aux Conseils d'Administration et en avoir déjà échangé à plusieurs reprises, nous sommes conscients des difficultés budgétaires et de personnel que rencontre le collège. Nous sommes également persuadés que le collège fait le maximum malgré ces difficultés et fait preuve d'une bonne gestion.

En revanche, peut-être que les familles ne sont pas suffisamment conscientes de cela. Une information auprès des élèves avait été évoquée lors de la commission restauration. A-t-elle été faite ? Une information auprès des parents d'élèves pourrait-elle être faite également pour leur exposer les difficultés rencontrées et les choix qui ont été opérés ?

Echanges :

- Le Gestionnaire ré-expose les soucis de budget et de manque de personnel en cuisine. Les parents comprennent bien.

Il est convenu qu'une information sera diffusée auprès des familles.

3.2. Cérémonie de remise des diplômes

La remise des diplômes des anciens élèves de troisième de l'établissement a été annulée du fait des mesures renforcées du plan Vigipirate.

Nous savons tous que cette remise des diplômes est très appréciée des élèves et des parents et nous sommes déçus qu'aucune solution d'organisation n'ait pu être trouvée. Cette déception est partagée par plusieurs parents d'anciens élèves qui nous ont contactés.

Par ailleurs, des remises de diplôme ont eu lieu dans beaucoup d'autres établissements (autres collèges, lycée Henri Avril pour les bacheliers) et d'autres événements se sont déroulés dans l'enceinte de l'établissement dernièrement (Nuit de la Lecture).

Aussi, peut-on reconsidérer l'organisation de cette cérémonie ? Nous savons que de nombreux anciens élèves sont déjà venus récupérer leur diplôme mais nous pensons que cela n'est pas un frein dans la mesure où l'attente d'un tel événement n'est pas tant la remise d'un papier que l'aspect convivial et solennel du moment.

Echanges :

Nous sommes toujours en vigipirate « attentat intrusion », il était réaliste de filtrer correctement les personnes pour la nuit de la lecture (150 personnes arrivées au fil de la soirée et réparties sur tout le collège) mais toujours difficile de mettre en place un contrôle pour les jeunes et leurs familles soit plusieurs centaines de personnes.

3.3. Dépose des élèves véhiculés le matin

Nous n'avons pas ré-échangé sur le mauvais fonctionnement du parking depuis le CA du 7 novembre 2023. Suite à notre intervention, vous nous aviez fait part de votre intention de relancer la Police Municipale pour connaître leurs dates d'intervention pédagogique sur le parking.

Depuis ce jour, nous n'avons pas eu d'information de votre part et nous n'avons pas remarqué d'interventions de la PM.

Nous constatons toujours des voitures restant stationnées sur les dépose-minute pendant un long moment, empêchant ainsi les autres véhicules d'utiliser ces places. Ceci a pour conséquence que de nombreux parents déposent leurs enfants sur la chaussée au milieu des voitures, soit dans la zone la plus proche du parvis, soit un peu plus loin sur le parking. Cette situation est réellement dangereuse, notamment en période hivernale, avec la nuit et la pluie.

Il s'agit d'un sujet qui nous tient à cœur, que nous relancerons tant que la situation ne se sera pas améliorée, notamment pour des questions de sécurité bien sûr, mais aussi parce que le ré-aménagement du parking a eu un coût certain et que nous souhaitons que cet investissement puisse porter ses fruits.

Par conséquent, quelle intervention pouvons-nous espérer pour que les familles comprennent le fonctionnement attendu du parking (pas de stationnement long sur les dépose-minute, pas de dépôt des enfants sur la chaussée au milieu des voitures) ?

Echanges :

Réponse de la police municipale :

La police municipale passe régulièrement et constate que dès qu'ils ont tournés le dos les conducteurs indécents reprennent leur place sur les zones non prévues à cet effet. Plusieurs passages la semaine derrière mais ils ont aussi les écoles à surveiller donc pas de permanences possibles.

Mieux depuis les travaux.

Le plus difficile à réguler sont les arrêt-minute.

Ils veillent à ce qu'il n'y ait pas de véhicules sur les zones herbées, pas de double file, pas sur les emplacements PMR et accès secours.

Suggestions :

Il reste les zébras à supprimer pour PMR.

Donner des PV ?

3.4. Salles d'étude et surveillance

Lors du CA du 7 novembre 2023, vous nous annonciez qu'une nouvelle organisation des salles d'études se mettait en place pour occuper les élèves pendant leurs heures de permanence, que vous alliez expérimenter ce nouveau fonctionnement et ajuster si besoin.

Nous avons été très satisfaits par cette annonce et nous vous remercions une nouvelle fois pour ces adaptations.

Trois mois après cette mise en place, nous souhaitons connaître votre sentiment et votre premier bilan sur cette nouvelle organisation. En êtes-vous satisfaits ? Rencontrez-vous des difficultés ? Sentez-vous un retour positif des élèves ?

D'autre part, comment est organisée cette répartition des salles lorsque vous rencontrez des absences de personnel de surveillance ? Est-ce que vous arrivez à maintenir cette organisation ? Ou bien êtes-vous obligés de fermer régulièrement une ou plusieurs salles pour cette même raison ?

Echanges :

L'organisation est très satisfaisante : besoin de moins de discipline selon les AED et plus de propreté des salles. La fréquentation des salles est variable selon le nombre d'encadrants disponibles : le foyer, la salle de travail en groupes sont très utilisées, la salle de respiration moins spacieuse et la salle silencieuse moins fréquentée mais les élèves peuvent y être en autonomie.

Mise en place du RCD moins d'études et donc plus facile à entretenir.

3.5. Utilisation du hall par les élèves

Nous avons eu plusieurs remarques de parents concernant l'utilisation du hall par les élèves notamment lorsqu'il pleut ou qu'il fait froid.

Comment est organisé le temps du midi lors des intempéries ?

Echanges :

→ Le lieu est en effet mal conçu pour accueillir autant d'élèves mais l'accès est donné au hall en cas d'intempéries, cela représente un temps court : une durée d'une demi-heure si l'on exclut le passage au self.

- Un parent évoque l'idée d'un accès réglementé au hall (système de permis à points).

→ En l'état des choses, il paraît difficile de laisser l'accès aux élèves car il serait nécessaire de bloquer l'accès aux étages, trop compliqué en termes de logistique. Quelques solutions semblent possibles : porter un manteau notamment, beaucoup d'élèves n'en portent pas ou le laissent dans leur casier.

Clôture de séance à 19h30

La Principale,

Corinne ANDESHA



La secrétaire de séance,

Gaëlle BRIEND